

Le service social de l'armée en mutation

Autor(en): **Hänggi, Peter**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **145 (2000)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Service social de l'armée en mutation

Le Service social de l'armée (SSA) a une tradition qui date bientôt de cent ans. Au cours de ces nombreuses années, il a naturellement évolué, s'adaptant régulièrement aux changements de situation. Autrefois, il s'appelait Oeuvres sociales de l'armée! Mais la réorganisation la plus importante de son histoire date de 1996, lorsque le SSA s'est séparé de la Fondation du Don national suisse (DNS). Il en est résulté une meilleure répartition des tâches et des attributions, des changements qui ont fait leurs preuves ces trois dernières années.

■ **Peter Hänggi**¹

Pourtant, notre tâche principale est restée la même: aider les militaires qui sont en proie à des difficultés à cause du service, les patients militaires et les survivants de patients militaires. Le fait qu'environ 5000 militaires par année fassent appel au SSA montre clairement que cette institution répond toujours à un réel besoin.

Une particularité bien helvétique démontre déjà toute l'utilité du SSA. L'Etat ne doit régler que des obligations de principe et de portée générale, car il peut compter sur l'initiative de plusieurs institutions privées pour combler les lacunes juridiques et éliminer les points faibles du système. Grâce à la trentaine de fondations qui sont actives dans ce domaine, il a été possible, jusqu'à présent, de satisfaire aux besoins des militaires sans utiliser, pour ce faire, l'argent de nos impôts.

Pour ces œuvres d'entraide, le SSA joue un rôle toujours plus important. La journée annuelle, qu'elles organisent et qui est placée sous le patronage du

Don national suisse, est devenue une sorte de Landsgemeinde pour les institutions sociales en faveur des militaires.

L'attribution du SSA au Groupe du personnel de l'armée a mis en évidence la nécessité, pour le SSA, de rédiger son propre rapport annuel. C'est avec plaisir que nous le faisons, car cela nous donne la possibilité de renseigner le public sur notre activité et de viser deux objectifs: être plus transparent pour nos bailleurs de fonds et rendre attentifs aux prestations de notre service.

Rapport annuel 1999

5000 demandeurs d'aide.—

Le nombre élevé des demandeurs qui font appel au SSA

met en évidence l'importance de cette institution. Les quelque 5000 militaires qui, une fois de plus, nous ont fait part de leurs plus ou moins grandes difficultés prouvent que le SSA est connu et qu'on lui fait confiance. De notre côté, nous nous efforçons de mériter cette confiance en apportant une aide d'une manière rapide, discrète et sans trop de formalités administratives. Environ 2000 militaires ont ainsi reçu une aide financière. La somme distribuée dépasse 2,6 millions de francs.

L'inaptitude au placement, un problème crucial.— Cette lacune de la loi sur le chômage est devenue, au cours des deux dernières années, un problème important auquel nous sommes toujours plus confrontés dans

Le SSA en chiffres

- 10 collaboratrices et collaborateurs à Berne et à Lausanne.
- 25 miliciens qui font des jours de service isolés et pour lesquels ils touchent la solde.
- 5000 demandeurs d'aide.
- 150 patients militaires et survivants que nous soutenons.
- Attributions 1999: 3,2 millions de francs.

¹ Chef du Service social de l'armée.

notre activité sociale. Il est inadmissible que des gens soient qualifiés d'inaptes au placement à cause d'une période de service militaire à venir et qu'ils n'aient ainsi pas droit à une indemnité de chômage. Cette situation concerne particulièrement les recrues qui terminent leur école en octobre et qui entrent à l'école de sous-officiers en janvier de l'année suivante, ainsi que les cadres entre deux services d'avancement. Nous luttons pour que cette lacune juridique soit bientôt comblée. Mais, jusque-là, nous continuerons à aider les militaires dans une telle situation.

Nous accordons aussi souvent un soutien financier pour le loyer et les primes de l'assurance-maladie ou à titre d'aide temporaire jusqu'au versement de l'APG. Il existe aussi des situations tragiques qui, heureu-

sement, ne sont pas très fréquentes, mais dont la complexité réclame beaucoup de temps.

Hausse des allocations pour perte de gain et amélioration des suppléments de solde.-

Ces améliorations financières devraient influencer positivement nos dépenses. Il est particulièrement réjouissant de constater que ces mesures ont aussi permis de mettre un frein à l'évolution régressive du nombre des volontaires à l'avancement et même de renverser la tendance.

95% de nos «clients» sont très satisfaits du SSA.-

A la fin des écoles de recrues de printemps, nous avons fait une enquête pour déceler les lacunes éventuelles du SSA. Sur les 1200 militaires qui ont reçu notre questionnaire, 400 ont pris la peine d'y répondre, ce

qui est un bon résultat. Les réponses ne manquent pas d'intérêt: elles montrent tout particulièrement que nos consultations sociales dans les écoles devraient avoir lieu dans un délai plus court. Plus de 95% de nos clients sont toutefois très satisfaits des prestations du SSA.

Nous sommes heureux de constater que d'autres fondations, en plus du DNS, sont très généreuses à notre égard, ce qui nous permet de continuer à faire face à des exigences financières élevées. Nous voulons citer tout particulièrement la Fondation Rudolf Pohl, dont l'aide nous autorise à traiter régulièrement des situations extraordinaires avec générosité. Je tiens à remercier chaleureusement les membres de ces fondations pour leur bienveillante attention.

P. H.

Armée et Tir fédéral à Bière

L'exercice est terminé et réussi pour le régiment territorial 15 engagé pour le Tir fédéral de Bière... Et pourtant! Pour faire face au manque d'effectifs, il a fallu faire appel à des renforts: la compagnie de canots-moteur, la compagnie d'état-major du régiment et même l'Ecole de sous-officiers de Colombier. Flexibilité, initiative, réflexion, rapidité, voilà quelques-unes des qualités qui ont été indispensables chez les soldats et les cadres engagés dans une mission d'appui au profit d'une organisation civile. Sans cet appui, le Tir fédéral ne se serait pas déroulé dans des conditions convenables.

Il ne faut pas taire les problèmes engendrés par le comportement inadéquat d'une minorité de tireurs (agressivité, indiscipline, absence de respect), souvent lié à l'abus de boisson, ainsi que par le non-respect des prescriptions de sécurité (maniement d'arme, protection de l'ouïe). Heureusement, le maniement d'arme des tireurs civils ne s'est soldé que par un blessé léger par éclats.

Nul doute que les enseignements auront été nombreux pour tous les militaires qui ont été appelés à vivre cette aventure. (Extraits du communiqué du rgt ter 15)